

L'Heure Bretonne

DIRECTION et REDACTION
1, RUE D'ESTREES
Rennes.
(Bretagne)

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

TELEPHONE : 51-80

ABONNEMENTS

Bretagne et France :
Un an : 25 fr. ; 3 mois : 7 fr.

Chèque Postal : M. A. GEFFLOT, 25-29 Rennes.

Il viendra un jour où les Bretons seront les maîtres de la vie politique, administrative, économique et financière de leur Pays.

APRÈS DEUX MOIS D'ATTENTE

LE PARTI NATIONAL BRETON DOIT ETRE PRET A FAIRE FACE

à tout évènement, à toute éventualité

Deux mois se sont écoulés depuis le jour où j'ai accepté de prendre en mains la direction du Parti National Breton et de son organe l'« Heure Bretonne ».

Le 21 décembre, treize jours après mon élection, j'ai tracé dans le premier article que j'ai publié, en tant que Chef du P. N. B., dans le vingt-cinquième numéro du journal, les grandes lignes de la politique que j'entendais donner au Parti. Je les ai précisées dans le numéro du 4 janvier.

L'élément nouveau de cette politique consistait principalement en la façon dont j'envisageais les relations futures de la Bretagne et du Gouvernement français.

Je considérais que la Question Bretonne pouvait être résolue autrement que par une séparation complète de la Bretagne et de la France, à la condition expresse que les droits politiques, culturels, sociaux, économiques et financiers du Peuple Breton soient intégralement satisfaits.

Comme gage de sa volonté d'entente, le Gouvernement français devrait décréter, avant qu'une solution définitive de la question puisse être envisagée, que toutes les administrations, en Bretagne, passeraient, entièrement et sans exception, aux mains de fonctionnaires bretons, que la langue bretonne serait enseignée dans tous les établissements primaires et secondaires de Basse-Bretagne et que l'histoire du Peuple Breton serait enseignée dans toute la Bretagne, à tous les degrés.

Il ne s'agissait nullement de nous déclarer satisfaits de ces minimes concessions, mais de définir les mesures susceptibles de servir de préambule à un accord ultérieur.

Cette attitude, j'ai pu la prendre, en face du Gouvernement français, car, depuis longtemps, je m'étais cantonné dans l'action culturelle et linguistique et j'étais demeuré étranger aux luttes politiques des dernières années.

Cette attitude, j'ai pu la prendre aussi en face des militants bretons, car ma vie, que j'ai consacrée au relèvement moral et spirituel de notre Peuple, était pour eux une garantie de ma fidélité à la Patrie bretonne.

Avec une admirable discipline, une foi inébranlable dans les destinées du Pays, les patriotes bretons ont compris que des circonstances nouvelles imposaient une politique nouvelle. Ils m'ont fait confiance. Ils ont suivi avec fermeté les consignes et les mots d'ordre que je leur ai donnés.

Même si leurs cœurs en préféreraient d'autres !

Mais il est des gens qui ont mal interprété la position conciliante que j'avais adoptée, qui l'ont regardée comme une marque et une preuve de faiblesse : ce sont les représentants du Gouvernement de Vichy.

Ces hommes se sont naïvement imaginé que les Nationalistes bretons avaient perdu la partie, que les espoirs qui étaient nés en juillet 1940 ne seraient jamais réalisés.

Ils ont donc continué à attaquer l'« Heure Bretonne », comme s'ils la jugeaient notre principale arme de propagande : ils ont fait une pression éhontée sur nos dépositaires pour les amener à renoncer à vendre notre journal, ils se sont saisis de centaines et de milliers d'exemplaires de l'« Heure Bretonne », ils ont fait tout leur possible pour entraver le travail de nos vendeurs.

Reprenant les vieilles méthodes d'autrefois, ils ont même tenté de soustraire certaines lettres de notre courrier.

A toutes ces provocations, nos camarades n'ont répondu par aucune représaille.

Cette situation ne saurait se prolonger toujours.

Il viendra une heure où les militants du Parti recevront la mission d'assurer le libre développement de l'Action bretonne.

Mal renseigné sur notre force véritable par des représentants aveugles et bornés, Vichy a cru opportun, dernièrement, de prendre une série de mesures anti-bretonnes.

Nous avons assisté à une série de nominations de fonctionnaires non-bretons en Bretagne, la plus caractéristique étant celle de M. Capifali comme sous-préfet de Lannion.

Nous avons vu décapiter les municipalités bretonnes suspectes d'indépendance et supprimer les cinq Conseils généraux bretons, pour les remplacer par des fonctionnaires qui ne tiennent leur autorité que de Vichy.

Nous avons appris que le Ministère de la Justice préparait, une fois de plus, un bouleversement inepte de l'Administration judiciaire en Bretagne.

Nous avons assisté à la création artificielle de cette fameuse région économique, qui n'a pour but que de noyer la Bretagne dans un magma de départements arbitrairement réunis en un groupe.

Nous avons vu choisir, comme membres « bretons » de l'étrange « Conseil National », des francs-maçons aussi notoires ou des ennemis aussi déclarés de l'idée bretonne que MM. Gasnier-Duparc, Maulion et Lynier.

Quelques semaines après la mesure prise à l'égard de la langue bretonne dans les écoles primaires du Finistère, mesure que nous avions saluée, ici même, comme un premier pas dans la voie de la

compréhension, nous avons vu l'inspecteur d'Académie, un Breton, M. Le Baut, envoyé dans les environs de Paris et remplacé par un Parisien.

Dans la même semaine, le Préfet Ripert nous lançait, de Rennes, une claironnante déclaration de guerre.

Cette attitude agressive ne nous a pas impressionnés.

Par contre, certaines gens en place, qui, l'été dernier, nous avaient manifesté de la sympathie, ont commencé à prendre peur.

En toute confiance, je puis dire à ces braves de se rassurer.

NOTRE HEURE N'EST PAS PASSÉE. ELLE VA BIENTOT SONNER.

Il viendra un jour où le Parti National Breton sera le Parti unique en Bretagne.

Ce jour-là certains comptes seront à régler.

Un Angeli est dans son rôle, lorsqu'il lutte contre la Bretagne : nous ne pardonnerons pas aux Bretons qui auront trahi leur pays et mis en jeu son existence.

Il viendra un jour où M. Ripert, qui s'est déjà rendu odieux à Rennes, pliera armes et bagages.

Il viendra un jour où les Bretons seront les maîtres de la vie politique, administrative, économique et financière de leur Pays.

Il viendra un jour où la formation intellectuelle et morale de la jeunesse bretonne sera remise à des éducateurs bretons.

Les paysans bretons, les marins bretons, les ouvriers bretons, les artisans bretons seront un jour dirigés par des paysans, des marins, des ouvriers, des artisans de chez nous.

Il viendra un jour où les Services de la Police et de l'ordre public se trouveront entre nos mains.

Depuis deux mois le Parti National Breton attend le geste qui marquera le désir d'une entente.

Il attend, mais ne reste pas inactif.

Dans les semaines qui viennent, il doit poursuivre et perfectionner son organisation.

Celle-ci ne devra laisser place à aucune faiblesse.

Les militants, les activistes doivent comprendre l'appel que je leur adresse ici. Ils doivent l'entendre et agir.

Le Parti National Breton doit être prêt à faire face à tout évènement.

R. DELAPORTE.

Les préfets de la zone occupée se sont réunis à Saint-Germain-en-Laye

Les préfets de la zone occupée se sont réunis à Saint-Germain-en-Laye, dans la banlieue de Paris, le 8 février, sous la présidence du Lieutenant-Général Schreider et du Secrétaire d'Etat du Reich Waldmann.

Après un discours d'ouverture du Lieutenant-Général, le Secrétaire d'Etat a fait une longue déclaration, dans laquelle il a fait connaître aux préfets les directives de l'Administration militaire allemande concernant l'ordre public, la circulation, les transports, l'agriculture, l'économie industrielle et le rationnement.

Le Secrétaire d'Etat a déclaré notamment :

« Je crois utile de souligner que les lois françaises ne sont applicables, dans les territoires occupés, que dans la mesure où elles ne se trouvent pas en contradiction avec les dispositions prises par la puissance occupante, ainsi qu'avec l'ensemble des intérêts de cette dernière. »

Sur le problème de l'agriculture, il a fait une critique sévère de l'état de chose actuel :

« J'ai constaté ces jours-ci avec surprise que, sur de vastes étendues, la betterave à sucre n'avait pas encore été récoltée. D'autre part, vos pâturages sont en fort mauvais état. Il semble qu'on n'ait pas jugé nécessaire jusqu'à présent de prêter la grande attention à cette question. »

Opportune déclaration des archevêques de la zone occupée

A l'Archevêché de Paris, le 15 janvier, a eu lieu une réunion des cardinaux et de certains archevêques (on remarquait l'absence de l'Archevêque de Cambrai, réfugié en zone libre) de la zone occupée.

En présence des luttes politiques qui se précèdent de jour en jour, les Archevêques ont adressé au Pape la déclaration suivante :

« Absolument décidés à nous tenir sur le plan religieux, nous entendons éviter tout agissement politique ou partisan, et rester uniquement appliqués au bien spirituel des âmes et au soulagement des infortunes. »

ETUDIANTS BRETONS !

Depuis août 1939, vous avez été privés d'un journal où vous puissiez dire ce que vous pensez, ce que vous voulez, où vous puissiez dénoncer et combattre les dangers qui vous menacent.

Depuis dix-huit mois, les Etudiants bretons n'avaient plus de journal uniquement dirigé par eux, entièrement rédigé par eux.

Aujourd'hui, ce vide est comblé par la naissance de l'Etudiant Breton.

L'Etudiant Breton paraîtra le 15 de chaque mois.

Juristes, Médecins, Littéraires, Scientifiques, Hydro et Navalais, chaque corporation aura sa chronique dans l'Etudiant Breton : vous en serez les maîtres.

Le premier numéro de l'Etudiant Breton est paru le 15 février.

Etudiants Bretons de Nantes, de Rennes, d'Angers, de Paris, dès aujourd'hui écrivez au Rédacteur en Chef de l'Etudiant Breton, abonnez-vous à votre journal.

Vos camarades de l'Etudiant Breton attendent votre lettre.

Ecrivez à la Rédaction de l'Etudiant Breton, 10, rue Voltaire, Nantes.

Abonnements : Bretagne, 10 fr. ; France, 12 fr.



Ramassage du goémon sur la côte

LA CRISE SE POURSUIT TOUJOURS

Le conflit reste latent entre Paris et Vichy

Dans l'article que l'Heure Bretonne consacrait, dans son dernier numéro, à la crise politique, nous parlions de la tentative de rattachement de M. Laval par le gouvernement de Vichy.

Cette tentative a échoué comme toutes les précédentes depuis le 13 décembre.

Bruits de Paix séparée

Dans son numéro du 25 janvier, le journal belge Le Pays Réel se faisait l'écho de bruits d'une paix séparée :

« Vichy, 23. — En attendant le retour à Paris de l'ambassadeur de Brinon, les milieux politiques français s'occupent des changements et des bouleversements dont le Gouvernement a été l'objet. On croit que le départ de MM. Alibert et Belin est imminent. Le Ministère du Travail deviendrait un Ministère d'Affaires sociales tandis qu'un autre département s'occuperait tout spécialement de questions économiques. »

D'autre part, le bruit court ici que les Allemands auraient fait des propositions de paix séparée. En échange, quelques bases stratégiques des colonies leur seraient cédées.

« D'après les milieux diplomatiques de Vichy, le Maréchal se serait rallié à ce point de vue que défendrait M. Laval. En ce qui concerne ce dernier, on croit être certain de son retour. Il occuperait le Ministère des Affaires étrangères et de l'Intérieur. Si le portefeuille de ce dernier département était confié à M. Laval, M. Peyroulout deviendrait ministre des Colonies. »

Une déception

Mais ce bel optimisme devait être bientôt déçu et le Dr Tötter écrivait, dans le Brüsseler Zeitung du 27 janvier :

« Les discours orgueilleux de certains Français sont aussi néfastes à la collaboration franco-allemande que les tempêtes dans un verre d'eau à Vichy. La magnanimité d'Adolphe Hitler d'offrir aux Français, avant la conclusion de la paix, la possibilité de s'assainir, »

a été mal récompensée. Nombreux sont les Allemands qui disent : « Que pouvait-on attendre d'autre de la part des Français ? »

« La situation politique empire »

Sous ce titre, Serge Doring écrit dans le Pays Réel du 28 janvier :

« Au lendemain de la rencontre Pétain-Laval, on eût pu croire qu'une entente était intervenue entre les deux hommes et que tout rentrerait, sinon dans l'ordre, tout au moins dans le calme. Mais il appert à présent que la réalité est tout autre et que la crise est aussi aiguë, aussi dangereuse qu'à ses débuts. Divers symptômes tendent même à prouver que cette crise, en s'approfondissant, s'est fortement aggravée, certains ne pouvant plus inaccommoder, alors qu'il eût été relativement facile de trouver une solution transactionnelle il y a dix jours. »

La création d'un Conseil National consultatif, dans lequel sont appelés à siéger des personnalités aussi tarés que Chichery et Jean Mistler et des politiciens aussi instables que Bonnet et Brossard, n'a été qu'un dérivatif destiné à persuader l'opinion française de la volonté de réforme et d'action du gouvernement de Vichy. »

Et voilà pourquoi votre fille est muette

Comme type de communiqué disant bien des choses, sans rien vouloir avouer, tout en le disant, nous reproduisons celui-ci, au sujet de la démission de M. Alibert, paru dans le Pays Réel du 29 janvier (p. 4) :

« Vichy, 28. — Dans les milieux gouvernementaux français, on déclare que la démission de M. Alibert comme ministre de la Justice ne résulte nullement d'un changement d'avis quelconque de la part du gouvernement français au sujet du plan général de remaniement. On maintient le point de vue que la formule gouvernementale, déjà en vigueur depuis des semaines, est encore pendante. »

(Suite à la 2^e page)

Le « Placet » au Chef de l'Etat Français

L'Heure Bretonne a déjà parlé, à plusieurs reprises, du « Placet » adressé par 45 notabilités bretonnes, au Chef de l'Etat français, et présenté à ce dernier, le 15 décembre, à Vichy, par le sénateur de Kergarou.

Nous avons dit que ce « Placet » avait été reproduit par l'Ouest-Eclair, le Phare de la Loire et le Nouvelliste de Bretagne, par ce dernier avec un commentaire favorable.

Dans notre dernier numéro, nous

avons reproduit quelques extraits de l'article d'adhésion que M. Aubin Trévelan consacrait à ce « Placet » dans le numéro du 19 janvier de la Presse Guérandaise.

En même temps, nous avons publié la belle lettre que M. Eugène Lissilour nous écrivait à ce sujet et nous relations l'accueil que Vichy avait réservé au fameux « Placet ».

UNE ADHESION

Dans son numéro du 28 janvier, l'Ouest-Eclair a publié un communiqué émanant, sans doute, de M. Jaffrenou, que parmi les vingt nouvelles signatures qui se sont ajoutées aux précédentes, on remarque celle de M. Halna du Frétoy, sénateur du Finistère et administrateur de l'agglomération de Douarnenez.

DES RESERVES

Le 19 janvier, Vitre-Journal a publié le texte du « Placet » et le nom de ses signataires. Il conclut : « Vitre-Journal est heureux de s'associer à cette manifestation si opportune d'union bretonne. Il fait sienne la précision formulée par M. Choleau qui adhère à ce qui a trait à l'enseignement de la langue et de l'histoire de Bretagne dans les écoles de tous les degrés, mais fait toute réserve sur la partie du Placet relative à l'autonomie administrative qui demande des précisions et des garanties. »

Toujours dans le même esprit, M. Kerglas, dans l'éditorial de Vitre-Journal du 9 février, écrit en conclusion : « En Bretagne spécialement où, en dépit d'une longue attente et de quelques erreurs, nous gardons pleine confiance dans les promesses du Maréchal — unissons-nous. Derrière Pétain. »

Est-il besoin de dire que nous ne

POUR LA CARTE DE CHAUSSURES



LE MAIRE : « Au nom du Conseil municipal de Tarascon, je vous demande, Monsieur le Préfet, d'attirer l'attention de Vichy sur les pieds de mon concitoyen. »

BRETONS EN GUERRE!

L'épopée du 270^e Régiment d'Infanterie

Comme de 1914 à 1918, comme en 1870, comme au cours de toute leur longue histoire, les Bretons se sont battus en braves pendant la courte, mais ardente campagne de 1940.

Quarante-huit heures de chemin de fer et nous arrivons à Bourbourg, où nous cantonnons une nuit.

mands débarqueront. Je vous demande de faire votre devoir, de résister sur place, sans esprit de recul, et de mourir en Français.

partageons pas le bel optimisme de M. Kerglas ? L'ACCUEIL DE LA PRESSE PARISIENNE

Le conflit Paris-Vichy

Certes, il est exact que la démission de M. Albert était prévue dans le projet de remaniement, mais elle n'a pu être reculée pour des motifs d'ordre personnel.

On réclame des têtes Le départ de M. Albert a été salué par des cris de joie dans la presse parisienne.

Septembre 1939, la guerre ! Personne ne veut y croire, c'est trop affreux !

Retour au Parlementarisme ? L'Écho du 5 février, sous le titre « Retour à la vérité », réclame la fin du régime de Vichy.

La navette Paris-Vichy Paris restant intraitable et passant même à l'offensive avec son fameux « Rassemblement National Populaire ».

Les indésirables Comprendront-ils enfin ? se demandait l'Écho du 8 février, qui rappelait, une fois de plus, ses exigences :

Après le refus de Pierre Laval, il ne restait plus, à Vichy, qu'à se réformer tout seul.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Ce ne sont pas les sympathisants qui forcent le destin, mais les militants.

On réclame des têtes Le départ de M. Albert a été salué par des cris de joie dans la presse parisienne.

Septembre 1939, la guerre ! Personne ne veut y croire, c'est trop affreux !

Retour au Parlementarisme ? L'Écho du 5 février, sous le titre « Retour à la vérité », réclame la fin du régime de Vichy.

La navette Paris-Vichy Paris restant intraitable et passant même à l'offensive avec son fameux « Rassemblement National Populaire ».

Les indésirables Comprendront-ils enfin ? se demandait l'Écho du 8 février, qui rappelait, une fois de plus, ses exigences :

Après le refus de Pierre Laval, il ne restait plus, à Vichy, qu'à se réformer tout seul.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Ce ne sont pas les sympathisants qui forcent le destin, mais les militants.

On réclame des têtes Le départ de M. Albert a été salué par des cris de joie dans la presse parisienne.

Septembre 1939, la guerre ! Personne ne veut y croire, c'est trop affreux !

Retour au Parlementarisme ? L'Écho du 5 février, sous le titre « Retour à la vérité », réclame la fin du régime de Vichy.

La navette Paris-Vichy Paris restant intraitable et passant même à l'offensive avec son fameux « Rassemblement National Populaire ».

Les indésirables Comprendront-ils enfin ? se demandait l'Écho du 8 février, qui rappelait, une fois de plus, ses exigences :

Après le refus de Pierre Laval, il ne restait plus, à Vichy, qu'à se réformer tout seul.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Ce ne sont pas les sympathisants qui forcent le destin, mais les militants.

On réclame des têtes Le départ de M. Albert a été salué par des cris de joie dans la presse parisienne.

Septembre 1939, la guerre ! Personne ne veut y croire, c'est trop affreux !

Retour au Parlementarisme ? L'Écho du 5 février, sous le titre « Retour à la vérité », réclame la fin du régime de Vichy.

La navette Paris-Vichy Paris restant intraitable et passant même à l'offensive avec son fameux « Rassemblement National Populaire ».

Les indésirables Comprendront-ils enfin ? se demandait l'Écho du 8 février, qui rappelait, une fois de plus, ses exigences :

Après le refus de Pierre Laval, il ne restait plus, à Vichy, qu'à se réformer tout seul.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Paris reste intraitable Le départ de M. Flandin n'a rien apporté aux exigences des milieux politiques parisiens.

Ce ne sont pas les sympathisants qui forcent le destin, mais les militants.

Au travail pour la Bretagne!

Siège du PARTI NATIONAL BRETON : à RENNES, 11, quai Lamartine (1^{er} étage - Tél. 43-19)

COTES-DU-NORD SAINT-BRIEUC Services départementaux du Parti et Permanence de la Section locale : 29, rue Renan.

PLougresant Samedi 1^{er} février, réunion sous la présidence de Jean Le Lesaux, délégué communal.

LOUDEAC La propagande est activement menée dans tout l'arrondissement. Les adhésions et les abonnements affluent normalement.

FINISTÈRE QUIMPER Services départementaux du Parti : Stang ar C'hoat, route de Brest.

BREST Section locale, Services des Prisonniers et Service d'Entraide Bretons : 1, rue Croû, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

ILLE-ET-VILAINE RENNES Services départementaux d'Ille-et-Vilaine, Permanence de la Section de Rennes et Service d'Entraide.

SAINT-MALO Permanence, pour l'arrondissement de Saint-Malo, les mardi, jeudi et samedi, de 11 heures à midi.

FOUGÈRES Permanence : rue Finière. Tous les jours, de 18 heures à 19 heures.

LOIRE-INFÉRIEURE NANTES Services départementaux de Loire-Inférieure, Permanence de la Section de Nantes et Rédaction nantaise de l'Heure Bretonne.

SAINT-NAZAIRE Secrétariat de la Section locale : 136, rue de Porniche. Permanence le lundi et le jeudi, de 14 à 19 heures.

CHATEAUBRIANT Permanence du Parti, tous les mercredis, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

MORBIHAN LORIENT Cercles d'Études Bretonnes et d'Action Sociale : 6, rue du Fauouéc. Permanence tous les jours, sauf le dimanche, de 17 à 19 heures.

MILITAIRES (Rubrique gratuite) Sans nouvelles d'Albert BARBE dep. 7 Juin 1940.

NÉCROLOGIE Nous avons appris avec un profond regret la mort de M^{lle} Lison, épouse de notre ami M. Lison, pharmacien à Saint-Servan.

Les bonnes adresses TRANSPORTS Ed. DUBOIS, 10, quai du Port-Maillard. Tél. 331-12.

FANTASIES AU GOUTER BRETON, 8, rue Voltaire. — Confection. Faïences artistiques.

NANTES TRANSPORTS Ed. DUBOIS, 10, quai du Port-Maillard. Tél. 331-12.

FANTASIES AU GOUTER BRETON, 8, rue Voltaire. — Confection. Faïences artistiques.

NANTES TRANSPORTS Ed. DUBOIS, 10, quai du Port-Maillard. Tél. 331-12.

FANTASIES AU GOUTER BRETON, 8, rue Voltaire. — Confection. Faïences artistiques.

Paris Nous adhérents et sympathisants, ainsi que nos abonnés, sont informés que la Permanence du P. N. B. et de l'Heure Bretonne, qui se tenait provisoirement à « Ker-Vreiz », 43, rue Saint-Pierre, est désormais transférée à nos nouveaux bureaux.

PARIS Nous adhérents et sympathisants, ainsi que nos abonnés, sont informés que la Permanence du P. N. B. et de l'Heure Bretonne, qui se tenait provisoirement à « Ker-Vreiz », 43, rue Saint-Pierre, est désormais transférée à nos nouveaux bureaux.

COLOMBES LA GARENNE-COLOMBES, BOIS-COLOMBES Nous prions nos compatriotes de noter qu'une permanence se tiendra tous les dimanches, de 10 heures à midi, au café Dallaz, 185, avenue de Paris.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

Ille-et-Vilaine D'un Stalag, nous recevons la lettre suivante, en date du 25 décembre : « Chers Compatriotes, La place m'est mesurée.

LA CENTRALISATION SE RESERRER TOUJOURS

Les Commissions administratives départementales

Malgré les promesses répétées, l'opinion bretonne attend toujours la plus prompt réalisation dans le sens des libertés provinciales.

Les Assemblées municipales ont été décapitées, terrorisées. Les Assemblées départementales ont été purement et simplement supprimées.

Le Journal Officiel du 29 janvier a publié une loi mettant fin au mandat des délégués cantonaux.

Le Comité de Direction auquel il est fait allusion se composerait, croit-on, de deux ou trois membres qui seraient : M. Pierre Laval, l'amiral Darlan et le général Huntziger.

En ILLE-ET-VILAINE Par arrêté du 30 janvier 1941, le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur a constitué comme suit la Commission administrative du département d'Ille-et-Vilaine :

DANS LE MORBIHAN Voici les membres de la Commission administrative du Morbihan, nommés par le Ministre de l'Intérieur :

La Mairie de Mordelles

Moco + Juive = Breton

Poursuivant sa tournée départementale, le commis-voyager en eaux de Vichy s'est rendu récemment à Mordelles.

Pour le 11 il y a trouvé un homme de sa race : un descendant d'un illustre famille méridionale, qui cumule les fonctions de maire de Mordelles avec celles de membre de la nouvelle « Commission administrative » du département d'Ille-et-Vilaine.

DANS LE FINISTÈRE Par arrêté du Ministre de l'Intérieur, sont nommés membres de la Commission administrative du département du Finistère :

Le choix des membres des cinq Commissions administratives de Bretagne n'est pas toujours mauvais. C'est le principe même de cette institution nouvelle qui l'est : elle marque un nouveau pas dans la voie de la centralisation.

LA LEGION DES COMBATTANTS EXISTE-T-ELLE ? Dans ces nominations, dues au célèbre M. Peyrouton, nous avons particulièrement remarqué celui du Docteur Patay, dans l'Ille-et-Vilaine qualifié de « Président départemental de la Légion des Combattants ».

Après la démission de M. Baudoin Comme au bon vieux temps Le 3 janvier, on apprenait que M. Paul Baudoin, ministre secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, avait demandé au Chef de l'Etat d'accepter sa démission et que celui-ci avait accédé à ce désir.

A la Commission d'organisation corporative paysanne

Les journaux ont annoncé pour le 3 février la première réunion de la Commission d'organisation corporative paysanne que préside M. Hervé Budes de Guéribant.

Un autre Breton fait partie de la Commission, c'est M. Raymond Lefeuvre. Voici ce que dit de la personnalité du nouveau commissaire l'Écho de Paimbois du 1^{er} février :

En Loire-Inférieure : président de la Chambre d'Agriculture ; vice-président de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure ; créateur du Concours départemental, à Nantes, à la Foire Commerciale ; créateur du Syndicat d'Élevage du Bétail Normand ; président de la Fédération des Syndicats d'Élevage ; président de l'Union Paysanne Corporative de la Loire-Inférieure.

La Vie Bretonne à Paris

KER-VREIZ 43, rue Saint-Marc, PARIS (6^e Arr.) (Métro Saint-Pierre) Les peintres, sculpteurs et graveurs bretons organisent une Exposition de leurs œuvres, durant le semaine du mardi 21 février au dimanche 23, dans les salles de Ker-Vreiz, 43, rue Saint-Pierre, Paris (6^e). Chaque jour, de 13 à 20 heures.

ENTRAIDE SOCIALE

L'Association Ker-Vreiz informe nos compatriotes de la région parisienne que, munis d'une recommandation de Ker-Vreiz, ils peuvent faire un bon repas au Restaurant Corporatif des Auxiliaires Médicaux, où ils seront amicalement reçus par notre confrère, la dévouée géante, M^{lle} Le Corre, infirmière de la Croix-Rouge, 10 bis, rue Fénéonnet, Paris (13^e). Prix du repas : 2 fr. 75.

OU DESCENDRE ?

La Oremissance 17, rue de la République, RENNES. Son restaurant. Produits et produits à la carte.

Aux Armes de Bretagne

Vous trouverez une cuisine soignée le meilleur accueil et des prix très abordables.



KONAN 40

L'HEURE BRETONNE ECONOMIQUE



Boom en Bretagne?

Le boom ? La sonorité de ce vocable américain évoque un mouvement ascendant et retentissant, semblable à celui de la déflagration d'une torpille projetant de son cratère tout un feu d'artifice qui éblouit le ciel.

Au sens pratique, il désigne une reprise vertigineuse des affaires, un « rush », une ruée vers de nouvelles possibilités découvertes soudain. On construit un ouvrage qui régularise le cours d'un fleuve ; les navires, l'utilisant, vont développer toute l'industrie de l'hinterland. Heureux l'industriel qui aura perçu tout de suite le moment favorable pour construire une usine, le marchand de domaines qui aura acquis du terrain qu'il lotira aux nouveaux venus, le restaurateur qui aura ouvert un établissement pour la clientèle grandissante.

La torpille de la guerre va-t-elle susciter un boom en Bretagne ? D'aucuns, la question posée, s'esclaffent : « Tout est paralysé, les mines, la métallurgie, les textiles, les échanges... et les capitaux... » Les mines sont inexploitées et les communications entravées ? Belle occasion pour la Bretagne de faire valoir enfin les multiples ressources de son sous-sol.

La métallurgie chôme ailleurs ? La Bretagne en profite pour développer ses forges. Il y a une crise du textile ? La culture du lin et les tissages autrefois si prospères chez nous ne pourraient-ils providentiellement le redevenir ? Nous parlions américain ; savez-vous que l'oncle Sam appelle son riflard un Gingham parce qu'autrefois le tissu en venait de Guingamp, et Loekram, le plus solide des lins, parce qu'il était tissé à Locronan ? Et puisque les montons d'Australie ne sont plus tondus pour nous, vétons-nous du lin de nos champs.

Et l'outillage ? Il se trouve que l'outillage breton déjà existant se développe en ce moment même malgré la guerre. L'autorité occupante est amenée, pour ses travaux d'utilité militaire, à procéder à l'installation d'importants ateliers de toutes sortes. Nous signalons d'autre part qu'il est demandé en ce moment quantité de tourneurs, ajusteurs, forgerons, charpentiers, etc.

Et la main-d'œuvre est la denrée la moins rare quand ailleurs on chôme. L'ouvrier breton, ne pouvant plus croire que le seul Paris puisse nourrir les travailleurs, fuyant le double spectre du chômage et du ravitaillement saboté, trouvera à s'employer ici. Mais, la guerre finie ? La guerre finie, cette impulsion acquise ne sera pas perdue. Les ateliers, les usines, nés pour les travaux de défense, forts de cette impulsion, maintiendront leur essor contre toute concurrence nouvelle.

Le nouvel ordre européen, la nouvelle économie, débarrassés des combats capitalistes, des trusts de la Youpièrie, fera travailler ses usines connues pour la qualité de leur travail. Une nouvelle politique douanière nous procurera la toison des moutons austriens contre le Gingham et le Loekram, le café et les peaux de Sud-Amérique contre nos chevaux de trait bretons. Notre houille verte sera la force motrice pour l'exploitation de nos mines, nos imprimeurs et nos conserves feront le régal de l'Europe entière. Et le travailleur qui, fuyant Paris, aura retrouvé avec la prospérité son vrai cadre social, ses traditions et sa langue, ne sera plus jamais un préféré, mais un fier citoyen de la nation bretonne.

Mais le boom est, comme l'occasion, chauve par derrière. Sans nous entendre sonner l'heure de la Bretagne ? Bretons, bandez vos muscles, pour votre « boom ».

PRÉCISIONS

A la suite de l'article paru dans l'Heure Bretonne du 18 janvier, intitulé : « Les vrais ennemis des cultivateurs bretons : les grands trusts », nous avons reçu une lettre de M. A. Cinqalbre, dont une interview avait paru dans l'Ouest-Eclair du 5 janvier, et avait pour titre : « Des tissages mécaniques en Bretagne ? Une révélation », précisant qu'il est Français, originaire du Nord ; qu'il a formulé une opinion personnelle et désintéressée, qu'il n'est le porte-parole d'aucun groupement, qu'il souhaitait le plein développement des industries régionales dans leur cadre et avec leurs caractères propres.

Nous lui donnons volontiers acte de sa déclaration, ayant pris la mer. Ce nombre est, au Havre, de 20,05 pour 1.000.

ARGUMENTS GEOGRAPHIQUES

« Il ne servait à rien au Havre de n'être qu'à 3 heures de chemin de fer de Paris, puisque les bateaux ne pouvaient sortir qu'à marée haute. »

Il y a 620 kilomètres de voie ferrée de Brest à Paris, et encore la ligne actuelle fait-elle une large courbe pour passer par Rennes. Il serait certainement possible de construire un tracé permettant d'économiser de 50 à 100 kilomètres de parcours, ce qui représenterait un voyage par voie ferrée de 5 heures de durée, avec des trains rapides.

« Tout compte fait, New-York-Paris par Brest économiserait 18 heures de temps. La brume ne retarderait pas les bateaux plus pour Brest que pour Le Havre. Elle ne gênerait l'atterrissage des bateaux que trois fois pour 62 voyages annuels, assure M. Renouard. En Manche, il faut ralentir dans une zone bien plus longue. Les courants de l'Iroise n'apportent qu'un retard insignifiant. »

« A Brest, on n'a pas à tenir compte de la marée. Le navire peut venir à quai à toute heure. Pas d'attente inutile en rade. » (A suivre.) ANDRO.

LA CORPORATION

Dans un récent article, je me suis attaché à montrer que le système corporatif n'avait aucune vertu propre par lui-même, et que tel qu'il a été appliqué jusqu'ici il a engendré de nombreux abus.

Les plus graves reproches qu'on ait pu lui faire sont d'arrêter tout progrès scientifique par la suppression exagérée de la concurrence, et tout progrès social par la création d'une caste de maîtres, qui se seraient les coudes pour empêcher l'entrée de cette classe à tout intrus.

Ces inconvénients étaient surtout dus à ce qu'aucune idée politique n'avait guidé le développement de ces organisations professionnelles de l'ancien régime. Elles jouaient en fin de compte un rôle fiscal.

Aussi bien ce que nous entendons maintenant par corporatisme n'a-t-il aucun rapport avec l'ancien système, si ce n'est le groupement organisé dans la profession et par professions. Ce qui diffère totalement, c'est le but à atteindre.

Le but national

Comme toute institution sociale, l'organisation du travail doit tendre à assurer non seulement le maintien d'un état de choses actuel, mais aussi son perfectionnement pour le plus grand bien physique et moral des membres de la nation. Et pour nous, individus, appartenant à la race bretonne, nous estimons que les concepts de race ou de nation sont absolument identiques.

Aussi l'organisation du travail n'est-elle pas à notre sens un but en lui-même, mais un simple moyen pour arriver à notre but ; le maintien et le développement de la nation bretonne, au physique comme au moral. Tout système, qui s'oppose à cette fin, nous semble devoir être rejeté.

La productivité maximum

Pour que ce développement physique et moral de la nation puisse s'effectuer, il est évidemment nécessaire, dans le domaine économique, que la production des richesses consommables atteigne le maximum compatible avec le maintien en bonne condition physique des producteurs et avec leur développement intellectuel.

En termes plus simples, il faut que le producteur accomplisse pendant ses heures de travail le maximum de production, mais ces heures de travail doivent être limitées pour permettre des loisirs ; pendant ces loisirs, le travailleur aura toutes facultés pour se reposer, faire du sport et se cultiver l'esprit.

C'est pour permettre à ce travail, limité dans le temps, d'être d'une efficacité maximum, que nous nous rallions à la solution de l'organisation de la profession, qui nous semble être la meilleure actuellement.

Tout d'abord elle élimine radicalement les luttes de classes, puisqu'elle permet aux intéressés de discuter librement entre eux sur un pied d'égalité absolue. Or, il est inutile de dire que la productivité du travail n'a rien à gagner aux luttes de classes, génératrices de grèves ou lock-outs.

Elle élimine aussi automatiquement la part de concurrence, qui ne produit qu'un gaspillage des forces de travail. Elle permet, par la connaissance certaine des moyens de production et des débouchés, une adaptation rigoureuse des uns aux autres, c'est-à-dire une économie dirigée.

Le rôle de l'Etat

Mais, pour éviter que cette organisation professionnelle ne dégénère en ancienne corporation, et que les mêmes abus reviennent, il est indispensable de prévoir une limitation des droits réglementaires de la profession. C'est ainsi que les conditions d'accès à la profession ne doivent pas être réglées par les intéressés eux-mêmes, car ils auraient une tendance naturelle à limiter le plus possible leur nombre.

Dans la fixation des prix de vente, il importe que l'Etat, représentant des consommateurs, puisse intervenir pour empêcher une exagération du bénéfice.

Si les produits fabriqués doivent être standardisés et les règles de normalisation choisies par commun accord entre les producteurs, il faut éviter que les procédés de fabrication ne soient eux aussi, en fait.

Il est très facile d'éviter ces inconvénients et d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, par un contrôle suivi de l'Etat au sein des organisations professionnelles. Ceci suppose d'ailleurs non seulement un développement de sa mission, le aussi des fonctionnaires animés du même esprit. Mais là nous sortirions de notre domaine purement économique pour nous mêler de questions d'éducation.

L'éducation nationale

Une éducation nationale est d'ailleurs la base essentielle de toute la machine sociale. Si les individus composant une nation sont bien pénétrés de l'idée nationale, s'ils sont convaincus que leur intérêt particulier est le même que celui de leur race, quelles que puissent être les apparences du moment, le rôle de l'Etat est bien simplifié et son contrôle n'a plus guère besoin de s'exercer que pour orienter les nations au lieu de les contraindre.

Paul DROUET.

« Par nature Anglais sont trop envieux sur le bien d'autrui, et ont toujours été. » FROISSART.

LE PORT DE BREST

Brest, tête de ligne transatlantique

Une note parue dans les journaux nous informe que les dirigeants de l'Europe nouvelle ont l'intention de réorganiser les relations commerciales et touristiques entre l'Europe et le Nouveau Monde.

Cette note indique que Brest et Bordeaux seraient choisis comme têtes de ligne Europe-Amérique. A la fin de la précédente guerre déjà, la situation géographique de Brest à la pointe occidentale du continent européen avait attiré l'attention des Américains sur l'intérêt de ce port comme tête de ligne transatlantique.

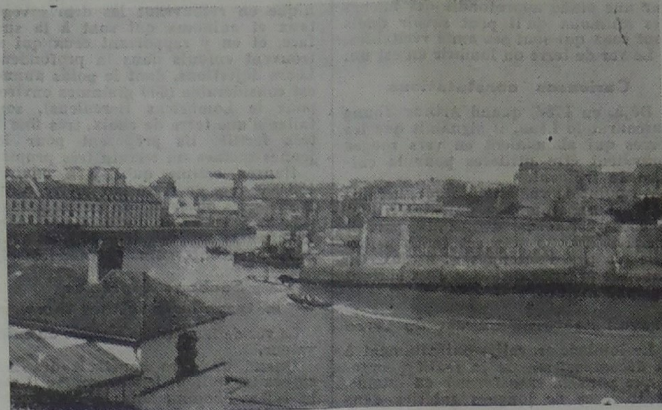
Il me souvient d'un article paru dans La Bretagne à Paris, en 1925, sous la signature de M. Georges Toudouze, dans lequel l'auteur expliquait que les Américains recherchaient une base navale en France.

Dans une conférence faite à New-York devant les représentants des plus grandes firmes industrielles des Etats-Unis, l'ingénieur américain Mackensie, l'un des plus estimés de ce temps, déclarait :

« De ce côté-ci, dit-il, Montank, à Long-Island, servant d'avant-port à New-York, actuellement embouteillé chroniquement ; de l'autre côté, Brest. Ce point géographique est placé de telle sorte, sur la carte, qu'il est, de l'Europe Continentale, le plus rapproché de l'Amérique du Nord et aussi des régions océaniques desservies par le canal de Panama. Economie de charbon, réduction du prix du fret ; voici les raisons qui, en dehors de la sûreté, militent en faveur de Brest comme principal port transatlantique occidental. La rade, de 10 kilomètres de large sur 23 de long, est encadrée de toute part par des falaises à pic accourant aux navires un mouillage clos, abrité et sûr. Aux plus basses marées, les fonds demeurent à 20 mètres sur 1.000 hectares carrés, et de 13 mètres sur 5.000 hectares, et de 3 à 13 mètres sur le reste de la rade, soit 9.000 autres hectares. Ces chiffres sont éloquentes, si l'on songe que le port d'Anvers n'a que 580 hectares et Liverpool 650. »

Un goulet de 5 kilomètres de long, d'une largeur moyenne de 1.500 mètres, donne accès à une rade incomparable. Il est jalonné la nuit d'un alignement de feux unique qui font une avenue de lumière dans laquelle les navires peuvent circuler avec autant de sécurité que des automobiles parcourant des avenues de grandes villes, bordées de lampadaires.

Brest possède les profondeurs indispensables pour recevoir les bâtiments du plus fort tonnage. Pendant la guerre, nous avions décidé que Liverpool serait notre principal port de débarquement en Europe. A défaut d'autres raisons, nous avions du moins



L'embouchure de la Penfeld

celle que Liverpool était la rade insulaire la plus rapprochée de l'Amérique. Nous y expédiâmes le Leviathan, paquebot de 59.957 tonnes et de 289 mètres de long. Le géant ne put entrer dans le port pour y déposer sa cargaison d'hommes et de matériel. Il dut attendre 28 jours devant Liverpool une marée favorable pour pénétrer dans le port britannique.

« A son voyage suivant, il piqua droit sur Brest, accompagné d'autres navires de tonnage considérable et, sans se soucier de l'heure de la marée ou du temps, entra dans la rade. Quarante-huit heures plus tard, il avait débarqué une division américaine et son matériel. Il repartit aussitôt et fit la navette entre l'Amérique et la France, pénétrant à Brest à toute heure, le jour, la nuit, par temps de brume comme par temps clair, protégé contre les sous-marins ennemis par la configuration même de la côte. »

On sait que le projet des Américains n'eut aucune suite. Nous relevons dans La France et ses Colonies, par Fallox, notre ancien professeur d'histoire et géographie au Lycée Louis le Grand (Delagrave, 1929, page 201) :

« La situation de la Bretagne à l'extrémité du continent européen lui assure de sérieux avantages pour les communications avec l'Amérique. Il est vrai que jusqu'ici l'on n'en a guère tiré parti. Un Américain, Pierpont Morgan, avait projeté l'achat de l'Aber Wrach dans le dessein d'en faire le terminus des voies européennes et le port d'embarquement vers les Etats-Unis ; le gouvernement français s'y est refusé. Mais, sous des apparences

audacieuses, ce projet est en si parfaite harmonie avec les formes structurales du continent et de l'Armorique, il réaliserait si bien, en outre, les conditions de rapidité exigées aujourd'hui pour les voyages, que, sans doute, notre Compagnie Générale Transatlantique le reprendra pour son compte, sous une autre forme : c'est sur Brest que son choix paraît devoir se fixer, comme port d'attache de ses lignes américaines. »

En 1909, à l'« Office de la Revue », 4, rue du Parlement, à Bruxelles, sous la signature de M. Goblet, examinateur à l'Institut Commercial de Paris, était parue une brochure très intéressante sur « Brest, tête de ligne transatlantique », brochure que nous avons résumée pour les lecteurs de La Bretagne à Paris.

Bien que Paris ne soit plus, jusqu'à nouvel ordre, la grande capitale universelle où tout bon Européen pensait nécessaire de s'arrêter avant de s'embarquer pour les Amériques, et que, par voie de conséquence, Le Havre, qui tirait de sa proximité avec Paris son principal argument comme tête de ligne transatlantique, ne soit plus de son côté le meilleur port pour cet usage, qu'il nous soit permis de reprendre quelques passages du résumé de l'étude de M. Goblet, afin de mettre en valeur les arguments réciproquement invoqués par Le Havre et par Brest. Ajoutons que bien des Bretons sont peu au courant des avantages et des inconvénients respectifs de ces deux ports.

Brest a des avantages naturels tels qu'un ancien capitaine de vaisseau britannique, consul d'Angleterre dans ce port, M. Herbert Gyé, a écrit qu'il

LES QUATORZE RÉGIONS ÉCONOMIQUES



C'est avec intérêt, nous en sommes certains, que nos lecteurs verront la carte des quatorze régions économiques qui, plus que longs discours, leur apprendra bien des choses, notamment sur les formes étranges qu'éprouvent ces régions. A propos de la région hybride dont Nantes est la capitale, un lecteur nous écrit :

« Pour avoir une idée de la légèreté avec laquelle les vichisants opèrent le découpage de la France, je me permets de vous indiquer ci-dessous une des solides raisons qui les ont guidés dans l'établissement de la Région économique de l'Ouest. C'est très simple : Nantes est le siège du Crédit Nantais. La région économique doit donc comprendre toutes les localités ayant une succursale de cet établissement financier. Qui dira encore que la domination

des banques est anéantie par Vichy ? Mais un camarade me souffle : « Tu n'y es pas ; c'est par égard pour Star que Vichy a étendu un peu la Bretagne. A la vérité, l'Orne, le Cotentin et la moitié du Calvados n'y sont point ; c'est uniquement pour ne pas trop méconter les partisans de la Bretagne traditionnelle et intégrale. La France a l'habitude de s'asseoir entre deux chaises : elle continue. »



AN DOUAR



L'Instruction Professionnelle Agricole vue de Vichy et de Paris

L'agriculture ne pourra être prospère que si l'Instruction agricole est poussée au plus haut degré et mise au service de tous les cultivateurs.

Nous constatons, une fois de plus, que nous ne pouvons rien attendre du Ministère de l'Agriculture français qui s'est toujours efforcé, et qui continue, de réduire au strict minimum l'Instruction des cultivateurs, c'est-à-dire à ne leur donner aucune instruction professionnelle.

Il est vrai qu'on ne peut imaginer l'inévitable ignorance de nombreux hauts fonctionnaires de ce ministère. Ils n'ont rien appris depuis qu'ils sont sortis de l'école primaire, et ils ne veulent rien apprendre. C'est trop fatigant. Donner des ordres, c'est plus facile. Ponder des lois absurdes, c'est plus commode.

POURQUOI LES CULTIVATEURS NE REÇOIVENT PAS D'INSTRUCTION PROFESSIONNELLE

En maintenant les cultivateurs dans l'ignorance, ces hauts fonctionnaires favorisent l'action des hauts financiers, principalement juifs. Et ceux-ci profitent de leur influence toute puissante pour se servir, auprès des cultivateurs, des politiciens qui subsistent toujours et qui sont leurs créatures.

Donc, la raison véritable du maintien des cultivateurs dans l'ignorance de leur profession, c'est la conservation de la toute-puissance de la haute finance sur les campagnes dans le but, évidemment, d'accroître ses profits.

C'est pourquoi ont été publiés les règlements sur les « Centres de Chefs », sur les « Centres ruraux et les équipes de la jeunesse ».

LES MESURES PRISES PAR DES MINISTRES TRÈS INQUIETS

La seule question qui se pose actuellement pour la haute finance, c'est de savoir comment maintenir ses privilèges dictatoriaux sur les cultivateurs et, autant que possible, les renforcer.

Il a déjà été parlé de la loi du 27 août 1940 sur le retour à la terre, qui pourra être conservée dans les archives agricoles pour faire comprendre le degré de folie qui s'est emparé des cerveaux des dirigeants de 1940. Car il s'agissait de tromper tout le monde sans en avoir l'air, au profit d'une caste financière.

Aussi, la loi du 27 août 1940 a-t-elle été complétée par d'autres mesures émanant du Secrétariat Général à la Jeunesse, car, en embrigadant la jeunesse, les vieux cultivateurs, qui ont bien compris la situation qui leur était faite, pourraient moins parler et moins agir.

LES CENTRES RURAUX ET LES ÉQUIPES DE LA JEUNESSE

Ils sont destinés à former des « chefs », car, est-il dit dans la circulaire : « Il nous faut des chefs qui soient le « levain » qui pénètre toute la jeunesse. Les cultivateurs savent traduire le mot « levain » par d'autres mots plus exacts.

Et plus loin, il est dit que la « pédagogie active est la seule efficace ».

Les instituteurs et les professeurs font donc de la pédagogie inactive !

Voici comment est comprise la formation de ces fameux chefs qui deviendront des futurs instructeurs.

« Des équipes de jeunes (de 17 à 20 ans) iront dans les villages :

— Pour faire du travail agricole efficace (1) (on pourrait croire qu'il existe du travail agricole efficace !), sous la direction d'instructeurs compétents (on ne dit pas quelle sorte de compétence), désignés par le Ministère de l'Agriculture (c'est-à-dire choisis parmi les meilleurs courtisans).

— Contribuer en même temps à la modernisation et à l'aménagement du village (les fermes isolées dans la campagne bretonne n'ont donc pas besoin d'être aménagées, à moins que, maintenant, une ferme constitue un village).

— Découvrir les réalités (1) françaises, la Terre, le Paysan, les Provinces, et révéler ainsi des vocations (1) de paysans ou d'artisans ruraux. (Il existait donc autrefois des explorateurs d'irrégularités françaises, qui ne savaient pas que la Terre, le Paysan, les Provinces existaient ? Et ces huluberlus qui se mêlent de fabriquer des lois et de commander aux autres, ne savent même pas le français. Quelqu'un qui a une vocation, n'a pas besoin qu'on la réveille, sinon il n'y a pas de vocation.)

— Acquérir une formation professionnelle artisanale sérieuse (sans doute parce qu'il existait autrefois des formations professionnelles non sérieuses. Et il n'est pas question d'agriculture, mais d'artisanat : ces messieurs confondent donc cultivateurs et maréchal ferrant, tisserands, vanniers, tailleurs, brodeurs, etc.) sous la direction d'instructeurs qualifiés (on se demande où ils ont été formés) et en même temps une culture physique et morale qui les préparera à leur vie d'homme. (Il n'est donc nullement question de formation professionnelle, mais de formation d'un type anthropoïde bien musclé, sans âme et sans esprit ! Pour la formation morale, nous connaissons deux principes qu'il ne faut pas des années pour retenir. Leur application intégrale rendrait la vie sociale : « Aimez-vous les uns les autres. Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit »).

— Trouver leur subsistance assurée, une vie naturelle et active, la joie de l'effort physique et moral. (C'est bien le motif véritable de tout ce régime : donner momentanément à manger à des jeunes gens et les faire travailler presque gratuitement, car la jeunesse est remuante, et, avec elle, on ne sait jamais...), puis de les jeter ensuite sur le plancher des vaches, pour pouvoir embaucher des chômeurs aux tarifs les plus réduits. Pour la joie de l'effort physique ? Quand on est harassé par une journée de travail à la campagne, où est la joie ? Et qu'est-ce qu'un effort journalier ?

Il nous faudrait un volume pour analyser toutes ces lois hétéroclites inspirées par un esprit machiavélique et diabolique.

MAB.

Une des richesses de la Bretagne : La pêche des salmonidés

Un rapide examen d'une carte de la Bretagne permet de constater qu'elle possède un réseau hydrographique exceptionnel. Exceptionnel par le nombre de ses cours d'eau et par la régularité de leurs distributions. Du versant nord des Monts d'Arrée partent toute une série de rivières sensiblement parallèles allant se jeter dans la Manche ; du versant sud des Montagnes Noires naissent les rivières parcourant la Basse-Bretagne et se jetant dans l'Atlantique, et enfin l'Aulne, canal ou rivière et ses affluents s'écoulent, majestueusement encastrés par les deux chaînes montagneuses précitées, pour terminer son cours dans la magnifique rade de Brest. Digne fin d'une rivière remarquable par la beauté de ses sites et par sa richesse en saumons. Il n'est pas vain d'affirmer qu'en Europe, seuls les Pays Scandinaves présentent une irrigation aussi parfaite.

Si cette comparaison n'est pas osée au point de vue quantitatif, elle ne l'est pas plus en ce qui concerne la qualité. Nos rivières ou ruisseaux, soit qu'ils glissent mollement sur un lit de schiste, soit qu'ils bondissent de cascades en cascades polissant au pas-

sage le granit millénaire, possèdent toutes les qualités requises pour que les salmonidés s'y développent et s'y reproduisent en grand nombre.

Hélas ! trois fois hélas, ce parallèle s'arrête là. Si autrefois la truite et le saumon étaient tellement abondants que les domestiques à la campagne refusaient que ces poissons leur soient servis plus de deux à trois fois par semaine, il n'en est plus de même maintenant. Les causes de cette diminution sont multiples et impossibles à examiner en ce court aperçu : mais il est cependant patent que les lois régissant la pêche en France sont à la base de cet appauvrissement.

En dépit de cet état de choses lamentable, la Bretagne est encore un pays où les pêcheurs de truites font des paniers honorables sur les parcours des nombreuses Sociétés qui font de leur mieux pour suppléer à la carence de l'Etat. Mieux encore, malgré un braconnage éhonté, l'Aulne est la rivière de France où, depuis quelques années, il est pris le plus grand nombre de saumons à la ligne.

De tout cela, il faut conclure que la Bretagne possède des possibilités immenses en matière de pêche et qu'une organisation rationnelle, spécialement adaptée au régime des eaux et au climat breton, permettrait de les mettre à profit.

Ainsi renaitrait une source de richesses considérable. Elle aurait pour résultat de favoriser le tourisme en attirant les pêcheurs sportifs de pays voisins ; de créer en Bretagne un marché important pour la vente des truites et de permettre à nouveau l'exportation des saumons.

Parmi tant d'autres qualités, les Bretons possèdent la ténacité ; aussi, si nos inquiétudes sont grandes, nos espoirs ne le sont pas moins.

Maurice LAGANE,
Président de la Société
des Pêcheurs à la ligne de Lorient.

DRAPEAUX BRETONS
En papier (8x5 cm) :
L'unité : 0 25 Les 50 : 12
Les 12 : 3 Les 100 : 20

En calicot imprimé :
a) 10x16 cm. 2 fr. l'unité
b) 24x42 cm. 8 50 franco

EDITIONS DU LEON
LANDERNEAU (Finistère)

Pour tous vos
ARTICLES DE BUREAU
et tous vos IMPRIMÉS
CONSULTEZ LA PAPETERIE
J. BAHU
34, Bd Duchesse-Anne, RENNES
« DOLMEN », marque déposée

Librairie LARCHER
2, Place du Palais — RENNES
GRAND CHOIX DE LIVRES, OUVRAGES SUR LA BRETAGNE
Papeterie — Articles Etudiants et Ecoliers

RENSEIGNEMENTS UTILES

Un précieux auxiliaire du cultivateur : LE VER DE TERRE

Il est pratique dans la vie de distinguer ses amis, de ceux qui le sont moins. Mais souvent on a des amis ignorés. Le cultivateur possède dans la nature beaucoup d'amis, et il lui arrive parfois de croire que ces amis sont pour lui des ennemis. Ce n'est que par une étude approfondie des mœurs des animaux qu'il peut savoir quels sont ceux qui sont ses amis véritables. Le ver de terre ou lombric en est un.

Curieuses constatations

Déjà, en 1788, quand Arthur Young parcourut le Léon, il signalait que les terres qui abondaient en vers rouges pouvaient être utilisées pour la culture du froment.

Au point de vue anatomique, le lombric est un animal rudimentaire dont le corps est formé d'anneaux, parfois jusqu'à 200. Sa tête est toute petite. Elle n'a pas d'antennes ni d'yeux. On pourrait presque dire que c'est surtout un tube digestif.

Travail nocturne du ver de terre

Le lombric travaille puissamment à la décomposition de la matière organique pour la transformer en humus, et il perce de longues galeries dans le sol.

Examinons un trou de ver à la surface de la terre. On le voit généralement entouré de particules très fines de terre, et des débris de végétaux.

Quand il pleut, on voit planté dans le trou, soit un fragment de tige de feuille ou de nervure, et même souvent un débris de feuille enroulée en entonnoir. C'est pour faire pénétrer l'eau dans le sol.

Effets du travail du ver de terre

Le ver de terre, en creusant ses galeries, ameublait le sol, facilite donc la circulation de l'air et de l'eau, draine les sols humides, y favorise l'accès de l'oxygène, l'évacuation de l'anhydride carbonique, aide à l'assimilation bactérienne de l'azote et de l'ammoniaque atmosphérique.

En vingt-cinq ans, tout le sol, sur une épaisseur de 0 m. 20, a été complètement retourné, tamisé, pulvérisé en éléments fins. Tous les principes minéraux constituant la terre ont été intimement mélangés. Les vers de terre assurent la constante richesse organique en recouvrant les débris végétaux et animaux qui sont à la surface, et en y rapportant ceux qui se trouvent enfouis dans la profondeur. Leurs déjections, dont le poids annuel est considérable (600 grammes environ pour le Lombricus Hercules), sont faites d'une terre de choix, très fine et très fertile. Ils préparent pour les jeunes racines un terrain très propice.

Hansen estime qu'il y a environ 133.000 vers de terre par mètre carré. D'après les observations de M. Beaugé, il peut y en avoir dix fois plus dans les champs cultivés. Il peut y en avoir aussi beaucoup moins suivant les sols.

Sachons apprécier le travail du ver de terre

Le ver de terre est le modèle du cultivateur.

Quand on aura construit des machines travaillant le sol, comme il sait le faire, l'homme aura à sa disposition le plus précieux outillage qu'on puisse rêver. Mais l'agriculture est encore en enfance.

Pourtant, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'existe le ver de terre. On prétend que si la terre n'était pas labourée, la végétation ne pourrait pas se faire. Les forêts peuvent cependant rester sur le même emplacement pendant des millions d'années, et aucun cultivateur ne les labourer. Mais il y a le ver de terre dans le sol. Et il trouve à la surface un aliment de choix : les feuilles tombées. C'est lui le patient et laborieux labourer qui se charge de favoriser l'alimentation des plantes.

Quel bel exemple de solidarité naturelle. Quel enseignement pour ceux qui veulent apprendre quelque chose et perfectionner les méthodes de travail !

L'AGRONOME.

L'Echo des Vallons

Mangez beaucoup de fruits !

Si dans la presse française on relève actuellement des articles invraisemblables sur tous les sujets, la radio lui fait une bonne concurrence. C'est ainsi que nous avons écouté, avec quelle attention, le conseil de manger beaucoup de fruits et de compléter nos repas avec des céréales. Nous sommes tout à fait d'accord. Mais il faudrait d'abord trouver des fruits et des céréales.

La radio paraît ignorer les conditions dans lesquelles nous vivons, et beaucoup trop de gens font en ce moment des spéculations sur du brouillard.

« L'Une-et-Indivisible » très divisée

Ce sont les syndicats agricoles qui devraient s'occuper de la production agricole, et les coopératives agricoles, nettement distinctes des syndicats, avec administration autonome, pour l'achat des produits indispensables au cultivateur, la vente et la répartition de denrées aux consommateurs, également groupés en syndicats de consommateurs.

Que constatons-nous ? Les préfets, donc des représentants d'une politique gouvernementale de politiciens tarés, compromis dans tous les scandales, et assistés d'une police politicienne, adressent périodiquement des avis aux maires pour s'occuper du ravitaillement des populations. Ce sont eux aussi qui établissent les taxes. Les préfets font même appel à la solidarité bretonne.

Chacun son métier, les vaches seront bien gardées, et la production, les prix, la répartition des denrées alimentaires, se feront suivant la satisfaction de tous.

Quel est ce pétrole ?

Quand on peut obtenir du pétrole pour s'éclairer à la campagne en ce moment, on peut s'estimer favorisé.

Mais voilà que du pétrole a été livré dans une commune bien connue de Bretagne, et il est... incombustible !

Quand on veut allumer la mèche, elle s'éteint en crépissant délicieusement. On peut toujours essayer de

l'allumer, en utilisant une boîte entière d'allumettes, si on peut s'en procurer.

Les chimistes pourront nous dire ce que c'est que cette nouvelle mixture. Mais les cultivateurs ne peuvent pas s'éclairer avec des lampes à eau.

Nous recevons la lettre suivante :

« J'habite au charmant bourg de Plessala, mais, ce qui est moins gai pour moi, ma femme et mes quatre enfants en bas âge, ce sont les conditions d'habitation.

Avec le dégel qui s'est produit depuis le matin du 18 janvier, ma modeste pièce de travailleur breton transformée en baignoire. L'eau s'infiltrait et s'écoulait joyeusement à travers mon local ; pour moi, ce n'est pas d'une façon joyeuse que j'accepte une telle situation.

De plus, il m'est impossible d'allumer du feu sans être totalement enfumé du fait que la cheminée est totalement crevassée dans sa hotte. Vous devez comprendre fort aisément quelle peut être ma souffrance : étant gazé, j'ai des quintes de toux interminables, du fait de ce mauvais état de chose.

Vichy nous parle d'un habitat rural sain, de maisons saines et neuves ; n'y aurait-il pas de possibilités d'améliorer les maisons existantes par des réparations appropriées ?

Je pense que ce serait une solution bien plus facile, vu les difficultés qui se présentent actuellement. Pénurie de ciment et de matériaux ne permettent pas la reconstruction.

Espérant que mon cas vous intéressera, recevez mes salutations bretonnes et autonomistes.

Paul GAIC.

BIBLIOGRAPHIE

PETITE HISTOIRE BRETONNE DE LA POMME DE TERRE, par M. Goulven MAZÉAS. — Imprimerie Commerciale et Administrative, 11, rue d'Algésiras, Brest.

Notre compatriote a écrit une brochure entièrement inédite. On connaît ainsi, avec précision, les origines de la pomme de terre, son introduction en Europe, son acclimatement, puis les tribulations qu'elle subit pour sa vulgarisation.

En 1741, la pomme de terre était déjà cultivée en Bretagne, et ce n'est qu'en 1770 que le philanthrope Parmentier, pour supprimer les famines, fit œuvre de propagandiste éminent, en faisant tomber les préventions contre ce tubercule.

La Bretagne eut comme propagandistes : le douanier Tass et le docteur Lavergne pour les Côtes-du-Nord ; Mgr de la Marche et Le Déan pour le Finistère ; Barbier de Lescœz en 1760, qui l'introduisit dans le Morbihan en commençant par Belle-Isle ; pour la Loire-Inférieure, Dom Antoine, vraisemblablement peu avant la Révolution. En Ile-et-Vilaine, La Chalotais joua un rôle prépondérant, comme pour l'introduction de nombreuses plantes et méthodes culturales anglaises.

M. Mazéas nous apprend aussi que l'introducteur breton Blanchet fut un cultivateur novateur de grande valeur, qui enseigna des procédés de culture pour obtenir de très hauts rendements.

Enfin, nous apprenons les initiatives gouvernementales pour aider au développement de la pomme de terre.

Ce livre présente un grand intérêt pour les Bretons et mérite d'être lu attentivement du commencement jusqu'à la fin.

G. F.

70.000 quintaux de semences de lin pourront être importés de Belgique

La Société d'importation et de répartition de semences de lin, dont le siège social est 8, rue du Cardinal-Mercier, à Paris (9^e), est chargée par le Ministère de l'Agriculture, et sous contrôle, de réaliser l'importation de 70.000 quintaux de semences de lin importés de Belgique, et d'en assurer la répartition.

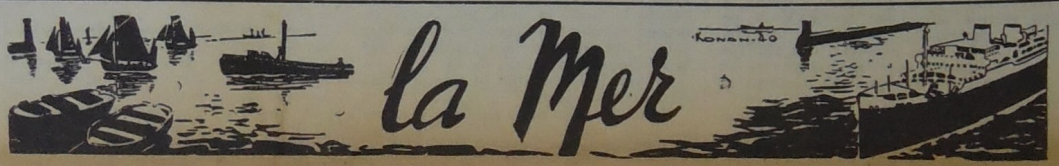
Les intéressés pourront s'y adresser. La valeur de ces semences est fixée, provisoirement, à 720 francs le quintal rendu frontière, non dédouané.

**PENSER « BRETON »,
c'est avoir le sens national.
AGIR EN BRETON,
c'est avoir UN BUT national.**

Librairie du Journal

- Dictionnaire Français-Breton de Fr. VALLÉE..... 75 fr.
- La Ligue Galloque, de L.-N. LE ROUX..... 8
- Vie de Patrie, de L. N. LE ROUX..... 30
- La Langue Bretonne, de Marcel GUYESSÉ..... 15
- Mon Combat pour l'Irlande, de DAN BREEN..... 25
- Le Trésor des Douze, de GILLES GAUTREL..... 5
- Pensées d'un Nationaliste Breton, J. LA BENEZAIS..... 4
- Histoire d'Irlande, Ernest JOYNT..... 13
- Social - Fédéralisme, de Goulven MAZÉAS..... 1 50
- Majorer de 2 francs pour frais d'envoi.
- GEFFLOY, C. C. 25-29 Rennes.

IMPRIMERIE DU CONSEIL NATIONAL BRETON.
Le Gérant : G. BRETON.



la Mer

NOUS L'AVIONS PRÉVU

Le Conseil National et les marins

LES ABSENTS

Un de nos amis, capitaine au long cours, nous écrit :

Je remarque, dans la liste des délégués du Conseil National, l'absence totale du personnel navigant de la Marine marchande : capitaines au long cours, officiers mécaniciens, capitaines de la marine marchande, capitaines de la pêche, petits armateurs et marins. Pourquoi les a-t-on oubliés ? N'ont-ils pas payé l'impôt du sang ?

Par contre, j'y trouve un amiral « Docteur », qui ne connaît rien dans les questions de notre marine marchande, car il n'est pas du métier. Son seul nom lui vaut d'être attaché à notre branche, car elle est bien malade. J'y trouve aussi un armateur, M. Vieljeux, qui représente l'armement. Celui qui a le plus exploité les marins durant la crise de 1930 à 1934 et qui a contribué pour sa part aux violences de 1936.

Capitaines ! officiers ! marins ! défendons nos droits, car il n'y a rien de changé sous le régime de Vichy. Seuls les partisans ex-cumulards ont le droit de surgir de la boue de la Troisième République. Faites tous confiance au Parti National Breton qui nous sortira de l'ornière en donnant à chacun suivant ses mérites la place qui lui est due.

UN OBSERVATEUR.

LES LECTEURS ECRIVENT

Nous avons reçu la lettre suivante d'un de nos amis, officier T. S. F. :

« Je suis avec intérêt les articles de Yann An Trémenet. Il y aura beaucoup à faire pour la Marine marchande et les délégués du gouvernement de Vichy sont en train, en ce moment, de se mettre les marins à dos par leurs façons draconiennes d'interpréter les ordres du Maréchal Pétain. C'est la lutte des classes qui continue de plus belle et avec quelle virulence, et à ce propos, je vous signale l'attitude de l'Administrateur de la Marine de Bordeaux, arrogant et tyrannique, pour qui compte les veto qu'il prend au petit bonheur de la chance. Son nom ? M. de Bouraine. Bref, un saboteur de première classe, dans le nombre de ceux qui ont pris pour mission de saboter l'œuvre de leur vieux chef. »

YANN AN TRÉMETENET.

Si nous fûmes des révolutionnaires, c'est que nous fûmes poussés à l'être.

De toutes les manœuvres que vous connaissez, de toute l'exploitation humaine et lâche dont nous fûmes victimes, naquit le mécontentement général dans la Marine marchande. Les partis de gauche surent se servir de ce mécontentement pour s'élever et prendre du poids parmi les marins comme parmi les autres travailleurs. Ces gens, foncièrement honnêtes pour la plupart, écumés par des années de misère et d'injustice sociale, s'attendaient qu'une parole pour se venger... Elle vint... Je n'ai pas à rentrer dans des considérations ni à faire de commentaires à ce sujet. Une trop grande expérience est encore là pour nous éclairer. C'est pourquoi laissons le peuple de France gronder sa colère. Elle se manifesterait sans doute un jour. Mais ce jour-là il faut espérer que nous regarderons en spectateurs, dans notre nouvel Etat Breton. Notre sang a trop coulé dans les révolutions et les guerres. Nous avons la possibilité d'arranger nos affaires entre nous, sans effusion de sang, dans le cadre de la Bretagne libre. Nous devons, chez nous, être l'armée du travail, de la concorde et de la paix.

La représentation corporative ne sera pas un vain mot. Car parmi vous, du matelot au capitaine, il n'y aura qu'à choisir pour trouver un homme. Un homme qui aura connu toutes vos misères, qui comprendra votre vie, qui n'oubliera pas les noms de ceux qui vous ont exploités. A la suite d'un chef que vous aimez, vous êtes capables des plus belles choses. La navigation nous le prouve chaque jour. C'est pourquoi, dans l'Etat Breton, nous vous montrerons que nous connaissons les marins en plaçant à votre tête un homme... qui sera à sa place.

YANN AN TRÉMETENET.

Les conseillers ne sont pas les payeurs...

Vous savez tous que c'est un proverbe français qui dit cela, c'est d'ailleurs sans doute pour cette raison qu'il

POUR TOUS VOS TRANSPORTS
MARCHANDISES DIVERSES, DENRÉES, BAGAGES SUR
LE NORD, PARIS, ROUEN, L'EST
Utilisez les services réguliers journaliers dans chaque sens
NORD-BRETAGNE
17, Bd Beaumont, RENNES
Téléph. 36.84
DOMICILE à DOMICILE
3, r. St-Vincent-Paul, PARIS
Tél. Trud. 72.00